

COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2022

Séance n°1 du 09 février 2022

Délibération n°DEL2022090206

Objet : approbation du compte de gestion 2021 de l'Office de Tourisme.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 22
Nombre d'excusés : 13 dont un avec pouvoir
Nombre d'absents : 5

Le 9 février 2022 à 18 heures, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Tourriers le 2 février 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : Christian CROIZARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : CROIZARD Christian – DANÈDE Laurent – FOURÉ Brigitte (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) – MANDIN Frédérique – HENTRY Jimmy – VIDAL Laurent – RAINETEAU Jean – ZULIAN Jean-Louis – PANTIER Jean-Marie – TEILLET Anne – ROCHE Nadine – BAUDRILLART Agnès.

Etait excusé avec pouvoir : M. COMBAUD Renaud (pouvoir à Mme FOURÉ Brigitte)

Etaient excusés : BONNET Franck – DE LUSTRAC Jean-Marc — BEAU Jacques – LAMAZIERE Véronique – TESSIER Jean-Luc – GUYON Jean-Guy – BERNARD Marie-Dominique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : MATHIEU Xavier – POUX Pierre – GEOFFROY Fabrice – THOMAS Jean-Claude – THOMAS Hubert – STYNS Guy – CREMOUX Christine – GUILLONNEAU Séverine – AURICOSTE-TONKA Isabelle – SEGUINAR Claudy.

Etaient excusés : JOURDAN Pascal Olivier – MOREAU Carole – FORT Jean-Paul – VIEYRES-TEILLET Huguette – BŒUF Pascal.

Etaient absents : BASTIER Thierry – DUPUIS José – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – BELLANGER Catherine.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DE L'OFFICE DE TOURISME :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article L133-8 du code du tourisme qui stipule que, pour les offices de tourisme constitués sous la forme d'un EPIC, « le budget et les comptes de l'office, délibérés par le comité de direction, sont soumis à l'approbation du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'Établissement Public de coopération Intercommunale ».

La Présidente de l'Office de Tourisme du Pays du Ruffécois présente le compte de gestion 2021 de l'office de tourisme adopté par le comité de direction de l'office de tourisme le 2 février 2022 (cf. annexe).

AR Prefecture

016-200050094-20220209-DEL2022090206-DE
Reçu le 15/02/2022
Publié le 15/02/2022

Après avoir pris connaissance de ces informations et après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2021 de l'Office de Tourisme du Ruffécois strictement concordant au compte administratif 2021.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification.

ANNEXE 2 OFFICE DE TOURISME - COMPTE DE GESTION simplifié 2021

	2016		2017		2018		2019		2020		2021		Solde
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
C1 - Capit. propres		136.722,96		29.671,28	8.482,23		45.384,69		6.162,99		184.006,69		106.364,33
C2 - Immobilisat°	81.591,24		61.556,19		58.266,89		61.387,50		73.659,94		124.894,36	34.742,97	90.151,39
C4 - Cptes de Tiers	78.236,40		12.531,17		6.421,01		8.568,89		6.099,12		15.103,74	13.123,70	1.980,04
C5 - Trésorerie	92.655,88		84.213,83		20.859,45		39.800,67		104.351,30		261.840,25	123.916,78	137.923,47
C6 - Charges											311.889,51		311.889,51
C7 - Produits												343.931,03	343.931,03

Résultat (produits - charges)

32.041,52 €

